

vers elle que l'Italie, dans sa détresse, se décida enfin à se tourner. Le traité de commerce du 24 novembre 1898 marqua la reprise des échanges entre les deux pays ¹. L'Italie respira : la corde qui l'étranglait et menaçait de l'étrangler, se desserrait ; son crédit se releva, le change baissa, la rente connut des cours meilleurs, l'atroce misère des provinces méridionales fut atténuée, les finances retrouvèrent des plus-values et les budgets des excédents. Était-ce, pour la France, une compensation suffisante que les tendances agressives de l'un des membres de la triple alliance fussent émoussées et que certaines de nos industries trouvassent quelque avantage à la reprise des échanges commerciaux ? Il est fort probable que ceux qui dirigèrent les négociations, M. Méline et M. Hanotaux, ne le pensaient pas, et qu'ils ajournaient l'échange des signatures jusqu'au jour où ils auraient obtenu des avantages plus précis ; d'un rapprochement entre la France et l'Italie, ils attendaient sans doute non seulement la fin d'une période de tension commerciale et de malaise diplomatique plus funeste à nos voisins qu'à nous-mêmes, mais un bénéfice positif ; c'est, en tout cas, ailleurs qu'en Italie qu'ils cherchaient l'alliance qui rendrait à la France, en Europe, sa sécurité et sa puissance ; persuadés que l'on ne doit s'appuyer que sur ce qui est fort, c'est de l'alliance franco-

1. Voyez, sur les négociations qui ont précédé la signature, l'article de M. Billot, ancien ambassadeur auprès du Quirinal, l'un des négociateurs du traité et l'un des artisans du rapprochement, dans la *Revue des Deux Mondes* du 1^{er} janvier 1899.